

# Législation MR et MRS - Les documents régissant les relations entre les résidents et la maison de repos et les mécanismes réglementés





#### **Public**

Directeurs de maison de repos.

### **Objectifs**

Ce module s'adresse à tous les acteurs souhaitant perfectionner leurs connaissances de la législation relative aux établissements pour aînés.

L'objectif global est de fournir une vision claire, structurée et opérationnelle des concepts légaux. Chaque journée de formation se concentre sur une thématique bien précise de la réglementation, permettant d'en approfondir les enjeux et les implications concrètes.

Les notions essentielles seront expliquées de manière accessible, illustrées par des situations fréquemment rencontrées sur le terrain. Les dernières évolutions législatives seront également abordées afin de garantir une information à jour et directement applicable.

Une 1ère période (environ 1h30) sera consacrée pour voir les dernières mises à jour de la réglementation RW, avant d'aborder le thème principal:

Les documents régissant les relations entre les résidents et la maison de repos et les mécanismes réglementés (indexation de prix; acompte et garantie) et de droit civil pour maintenir une bonne trésorerie.

## Informations pratiques

- **Droit d'inscription** 155.00 €
  - Cette formation est agréée "chèques formation".
- Horaires
  - Liège Ste Beuve
    - > Le 14 octobre 2025 De 9h à 17h
- **Certificat Attestation** Attestation de participation
- Aides sectorielles à la formation Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet Fonds sectoriels de formation (https://prod-ifapme-liege.wavenet.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation)

### Reconnaissance

Cette formation est reconnue journée de formation permanente pour Directeurs de Maisons de Repos par l'AVIQ de la Région Wallonne, Département des Aînés et de la Famille, et agréée par la CoCOM.

Législation MR et MRS - Les documents régissant les relations entre les résidents et la maison de repos et les mécanismes réglementés - Le mardi 14 octobre 2025, Liège - Ste Beuve

### Organisation

Le prix comprend le support de cours ainsi qu'un accueil café et un repas sandwich.

La formation se déroule dans notre centre situé Boulevard Sainte-Beuve 1, à 4000 Liège.

### Renseignements

04/229.84.60

€ 155,00 € ou 7 Chèques-Formation

Dates de formation
Le mardi 14 octobre 2025

Horaire De 9h à 17h

Site de Liège Château Massart

Rue du Château Massart, 70 4000 Liège Belgique inscription-Chateau-Massart@centreifapme.be

Formateur

Sophie Uhlig, Juriste

04/229.84.60